



Municipalité de Lac-du-Cerf

19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S1

Téléphone : 819 597-2424

Courriel: info@lacducerf.ca Site Web : lacducerf.ca

État de la situation en lien avec la digue Morier

La municipalité de Lac-du-Cerf souhaite informer ses citoyens de la situation d'urgence et du niveau de risque spécifique au territoire de Lac-du-Cerf. Sachez que l'état d'urgence est déclaré jusqu'au 17 décembre minimalement, mais qu'**aucun avis d'évacuation n'est actuellement en vigueur pour la municipalité de Lac-du-Cerf.** En cas de changements, nous vous tiendrons informé via les réseaux sociaux et notre site web www.lacducerf.ca. Au plus tard le 17 décembre, le MELCCFP se positionnera quant à la situation et pourra maintenir cet état d'urgence ou permettre un rétablissement. D'ici là, les mesures d'abaissement du niveau de l'eau se poursuivent et des travaux seront réalisés sur la digue.

D'abord, nous tenons à rassurer les citoyens qu'aucune résidence de la municipalité n'est située en zone inondable en cas de rupture de la digue. Toutefois, si la situation évolue, il y aurait un risque que la municipalité soit enclavée pour une durée indéterminée, puisque la route 311 vers Kiamika et vers Notre-Dame-de-Pontmain pourrait être inondée, voire subir des dommages. Rappelons qu'actuellement, il s'agit d'un avertissement préventif, puisque nous ne sommes pas en mesure d'évaluer les probabilités ou la gravité des dommages. Advenant ce scénario, il faut également être sensibilisé aux potentielles coupures d'électricité.

Nous vous encourageons donc à prévoir le matériel nécessaire pour être autonome pour une durée minimale de 72 heures. Votre trousse d'urgence est fortement conseillée en tout temps. Si vous croyez être dans l'incapacité d'avoir l'autonomie nécessaire (par ensemble, pour des raisons de santé ou autres), nous vous demandons de vous préparer et d'en aviser la municipalité, afin que nous puissions assurer le suivi nécessaire avec vous.

Notons qu'advenant ce scénario, l'évacuation devra être réalisée par vos propres moyens en utilisant la route 311 sud ou la route 309 sud vers Gatineau. Ces routes éviteraient que vous vous retrouviez coincé dans le secteur nord.

Sachez également que si la digue venait à céder, l'arrivée de l'eau dans notre secteur prendrait plus de 10 heures à se produire. Cela permettrait un délai de réaction acceptable pour les gens qui devraient évacuer le territoire.



Municipalité de Lac-du-Cerf

19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S1

Téléphone : 819 597-2424

Courriel: info@lacducerf.ca Site Web : lacducerf.ca

Voici les 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence 72h:

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.;

Pour plus d'information sur la situation, nous vous invitons à consulter le quebec.ca/rupturedebarrage

Vous pouvez rejoindre la municipalité au 819-597-2424 poste 22 ou par courriel info@lacducerf.ca, afin de nous signifier votre besoin d'évacuer en cas de rupture de la digue. Nous pourrions ajouter à la liste des personnes à évacuer.

Nicolas Pentassuglia
Maire